

LE CSE À L'ÈRE DE L'IA : COMPRENDRE, ALERTER, PROTÉGER

2jours

Objectifs

- Décrypter les impacts des technologies sur l'emploi, les compétences et les collectifs.
- Comprendre les enjeux de l'exploitation des données, de l'IA et des algorithmes.
- Identifier les risques : surveillance, notation, externalisation des décisions.
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de cybersécurité et de libertés.
- Adopter une posture proactive dans le dialogue social sur les projets numériques.
- Développer des stratégies d'influence, d'alerte et d'innovation sociale.

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

2 jour soit 14 heures

Intervenant

- Avocate en droit social
- Spécialisé en innovation, IA et transformation des organisations

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

- Intra : 3 980 € nets / jour / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)
Inter : 990 € net / jour / personne
Inter visio : 900 € net / jour / personne

Financement

Financement par la direction

Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams. Invitation envoyée au préalable à chaque participant. Support de formation envoyé à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Jour 1 :

Présentation

- Acquérir un lexique clair : IA, algorithmes, automatisation, cloud, open data.
- Atelier « jeu des définitions » : derrière chaque terme, une question syndicale.
- Analyse d'un extrait de contrat ou de brochure : que cachent les promesses ?

Comprendre les transformations du travail

- Lecture syndicale des mutations en cours : digitalisation, automatisation, nouvelles dépendances.
- Panorama des technologies (IA, big data, plateformes, robotisation).
- Mini-débat : « Jusqu'où un outil peut-il modifier le rapport au travail ? »

Comprendre les transformations du travail

- Étude des nouvelles formes de contrôle : SIRH, ERP, CRM, IA RH, outils de suivi d'activité.
- Analyse d'une charte numérique et de cas disciplinaires.
- Focus : données RH hébergées à l'étranger, libertés et responsabilités.
- Débat : « Peut-on garantir les droits des salariés quand les données quittent le territoire national ? »

Programme :

Jour 2 :

Lire les choix technologiques sous l'angle social et juridique

- Les choix d'outils ne sont jamais neutres : ils engagent des modèles économiques et sociaux.
- Cartographie des prestataires (GAMMA, BATXH, logiciels captifs).
- Atelier : repérer les clauses à risque dans un contrat SaaS.
- Étude de cas : quand un outil mal choisi fragilise toute une filière.

Négocier à l'ère numérique

- Postures, leviers et marges d'action du CSE et des syndicats.
- Cadre de l'information/Consultation du CSE
- Atelier : rédiger une clause éthique sur l'usage d'un outil automatisé.
- Focus : exiger la transparence sur les prestataires soumis à des lois étrangères.
- Mini-débat : « Négocier un outil à risque vaut-il mieux que le refuser ? »

Formation, compétences et transitions

- Identifier les compétences critiques et anticiper les évolutions de métiers.
- Intégrer les enjeux numériques dans les accords GPEC et les plans de formation.
- Étude comparative : quand la technologie devient un levier de prévention et d'épanouissement.